

Le clocher et sa cloche vont être restaurés

Des travaux viennent d'être engagés dans l'église Saint-Marin afin d'entendre à nouveau sonner la cloche dénommée Jacqueline, qui date de 1642 et classée aux monuments historiques, le 2 juin 1943.

« Un expert campanaire a relevé des fortes usures au niveau de la zone de frappe, ainsi que sur les anneaux d'accroche », a indiqué Michel Pinget, adjoint au maire. « Depuis une dizaine d'années nous avons été contraints d'arrêter de l'utiliser ».

« Auparavant, la cloche était actionnée manuellement par une corde »

La cloche a été descendue, il y a une quinzaine de jours, puis a été transportée dans une entreprise spécialisée, Lachenmeyer en Allemagne, afin d'être rechargée en alliance de bronze. Après une lente opération de chauffe, elle devrait être de retour en février ou en



DONG. De nombreuses cloches partent dans l'atelier allemand, à Lachenmeyer. PHOTO D'ILLUSTRATION

mars 2019.

D'autres travaux vont aussi être engagés, dans les prochaines semaines, par l'entreprise locale Leroy Vincent. Ils vont concerner le clocher, avec le

renforcement de la charpente.

« Certaines parties en très mauvais état vont être changées et la couverture en ardoise sera ensuite refaite », a souligné Jacky

Jaulneau, le maire de Chuisnes.

« Auparavant, la cloche était actionnée manuellement par une corde. Nous en profitons pour électrifier le mécanisme qui permettra qu'elle sonne à la volée ou de tinter à chaque heure. Ceci reste à déterminer. »

Le montant des travaux s'élève à 38.900 € HT. La commune a perçu des subventions de l'État, la Région et le Conseil départemental. Il restera environ 16.500 € à la charge de la commune. ■

■ Des travaux sur les réseaux d'eau

Une quinzième opération de restauration du réseau d'eau va être lancée pour remplacer la dernière conduite en fonte de la commune, reliant les hameaux de Closure et Barizeau, sur une distance d'un kilomètre. Concernant le hameau de la Butte, l'enfouissement des réseaux, lancé en juin, va se terminer par l'enlèvement de certains poteaux et le bitumage des trottoirs.